Synode d'été 29 - 30 mai 2018 Point 10



Motion Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble; rapport final et classement, adoption et décision

Propositions:

- 1. Le Synode prend connaissance des résultats de la Motion «Eglise 21 dessiner l'avenir ensemble» du 4 décembre 2013 selon le rapport final ci-joint.
- 2. Il relève avec satisfaction les efforts déployés par les responsables à tous les niveaux de l'Eglise pour intégrer et exploiter tout le potentiel que «la Vision Eglise 21» peut apporter en termes d'inspiration et de conduite à tenir.
- 3. Il classe la motion «Eglise 21 dessiner l'avenir ensemble».

Explication

La motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble», adoptée à l'unanimité lors du Synode d'hiver 2013, a engendré un processus intensif d'élaboration de trois années qui a trouvé son aboutissement dans la Vision Eglise 21.

«Animés par Dieu. Engagés pour les humains.»

Le processus d'élaboration s'est achevé le 10 septembre 2017 lors du «Deux-points 21» qui marque dans le même temps le début de la phase de mise en œuvre.

Le Synode peut par conséquent considérer que la Motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble» est réalisée, comme l'illustre le rapport final ci-joint, et il peut donc procéder à son classement.

Le classement de la motion ne signifie néanmoins nullement que la Vision est un processus désormais achevé. Bien au contraire: L'année dernière, le Synode a expressément appelé «les responsables à tous les niveaux de l'Eglise à se laisser inspirer et guider par la Vision et à fonder en elle toute l'activité de l'Eglise» (procès-verbal du Synode d'été 2017, p. 53). Que cet appel et cet encouragement du Synode accompagnent notre Eglise sur le chemin de la mise en œuvre de la Vision.

Le Conseil synodal

Annexe:

«Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» Rapport final du Conseil synodal sur le processus d'élaboration de la Vision «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble».